

Zeitschrift: Ville de Fribourg : les fiches
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg
Band: - (2004)
Heft: 27

Artikel: À l'air, à l'eau et au soleil
Autor: Schaller, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

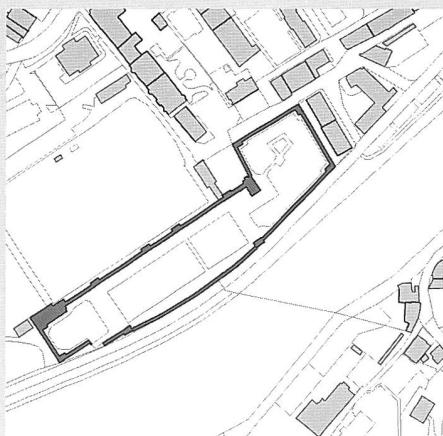
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À L'AIR, À L'EAU ET AU SOLEIL

Anne Schaller



Dans les nouveaux programmes des hygiénistes du XIX^e siècle, les bains publics occupent une place de préférence. Destinés tout d'abord à encourager la propreté et à éviter la propagation des maladies, ils contribuent dès le XX^e siècle à améliorer la santé de chacun par la pratique du sport et l'exposition au soleil. L'ouverture des Bains de la Motta en 1923 répond à une attente populaire de près de soixante ans, ponctuée d'une douzaine de projets et de quelques initiatives privées, la

plupart sans lendemain. Les bains conçus par les architectes Broillet et Genoud en collaboration avec l'ingénieur Béda Hefti (1897-1981) deviendront l'une des adresses estivales incontournables de Fribourg. Cette réalisation exemplaire amorce alors le développement des infrastructures sportives de la ville. Béda Hefti qui était aussi un grand sportif, développa de nouvelles techniques de construction puis un système inédit de régénération de l'eau qui lui offriront une renommée internationale et lui assureront d'autres mandats comme la piscine de Heiden (1932-1933) et le Bödelibad à Unterseen (1930-1931), deux réalisations significatives de l'architecture moderne suisse.

La ville médiévale comptait plusieurs bains publics situés au XV^e siècle à la Grand-Fontaine, au Pertuis, au Gottéron, sur les Places et à la Planche-Inférieure¹. Utilisés comme bains de propreté et de bien-être, ils vont connaître un déclin au cours du XVI^e siècle, pour des raisons d'ordre moral et d'hygiène, l'Eglise et les médecins s'opposant à ces étuves favorisant disait-on la dépravation des mœurs et la propagation des maladies. Au début du XVII^e siècle, seules subsistaient les étuves de la Planche, propriété de la Léproserie de Bourguillon et les étuves du Pertuis ou Bains des Trois Suisses. Les Bains des Neiges, ouverts en 1766 au bord de la Sarine, précèdent les grandes transhumances de curistes qui feront halte, dans le dernier quart du XIX^e siècle, à l'Hôtel des Bains sur les Places ou au Kurhaus du Schoenberg, tandis que les ouvriers des bas quartiers fréquentent les Bains du Funiculaire. Avec son «Etablissement hydrothérapeutique du Boulevard» (1888-1918) à l'actuelle rue Joseph-

Piller, Léon Galley popularisera la pratique du bain, associant les vertus curatives de l'eau à l'exercice physique². Pour tous ceux qui n'ont alors ni les moyens ni l'envie d'aller aux bains, la Sarine reste le lieu de baignade favori.

Premiers ronds dans l'eau

En 1866 déjà, le Conseil communal avait chargé l'Edilité d'étudier la réalisation de bains publics près du Schiffhaus, sur le terrain de la Motta où l'on blanchissait les draps au Moyen Age³. L'ancien architecte cantonal Jakob-Ulrich Lendi (1825-1871) et l'ingénieur Raymond de Montenach (1836-1888), alors Inspecteur des Ponts et Chaussées, fournirent un «projet artistement arrangé» avec un grand «bassin de forme ovale» alimenté par les eaux de la Sarine et des «baraquements contre le rocher»⁴. Trois ans plus tard, pour assurer son monopole



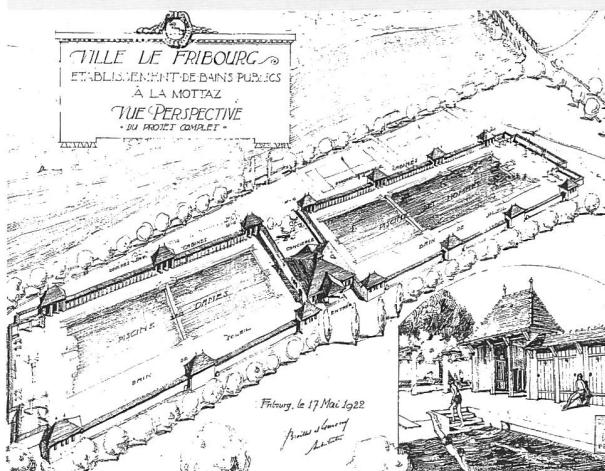
Les bains et la Vieille Ville en arrière-plan

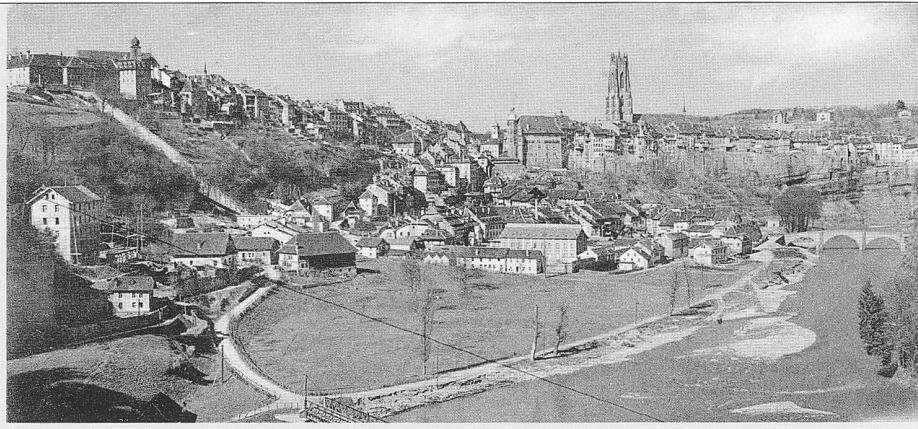
sur l'exploitation de la Sarine, l'ingénieur neu-châtelois Guillaume Ritter s'engage à réaliser notamment «une école de natation fermée, des bains froids et chauds [...] ; dans le lac créé par le barrage, un emplacement à l'usage d'un bain banal, où il sera planté des piquets de protection reliés par des fils de fer»⁵, la commune s'abstenant par contre de créer des établissements concurrents.

Soucieux de rentabiliser ses investissements, Guillaume Ritter songe d'abord à un établissement de luxe aux Grand-Places et propose en 1871 d'y réaliser un complexe de loisirs avec bains, patinoire, jardin anglais, jardin

zoologique, champ de tir et «Casino-cercle». Devant le refus de la commune toujours confrontée à ses problèmes de trésorerie – dépenses prévues pour la future Route-Neuve (1875-1876) et projet de chemin de fer de la Broye –, l'ingénieur crée en 1873 une école de natation et des bains froids au bord du lac de Pérrolles⁶. La commune le presse cependant de réaliser les bains chauds et les bains publics à la Motta. Elle lui propose en 1875 un projet qu'il refuse. La faillite de ses deux sociétés prononcée en 1875 et 1877 met un terme aux discussions⁷. La convention est dénoncée. Les 14 000 francs de compensation accordés à la commune doivent assurer le financement d'un avant-projet, réclamé par diverses associations et par des citoyens qui déposent une pétition en 1883. La section fribourgeoise de la Société des Ingénieurs et Architectes consacre en 1886 plusieurs séances à l'étude de projets présentés par ses membres à l'étang de la Chassotte⁸, à la Maigrauge, aux Petites-Rames et à la Motta⁹. Elle étudie également une proposition inédite de Guillaume Ritter qui projette de construire sur son terrain de la Motta des «cabines de bains, réservoirs à poissons et usine pour produire de la lumière électrique», mue par 4 turbines de 700 CV alimentées par un canal de dérivation de la Sarine¹⁰. La liquidation de la Société générale suisse des Eaux et Forêts de Ritter, toujours en cours, contrecarre ce projet très étudié, qui eut pour un temps les faveurs de la commune.

Projet de bains séparés hommes-femmes par Broillet & Genoud, 1922, vue perspective





Le site de la Motta avant la construction des bains (carte postale, Médiacentre)

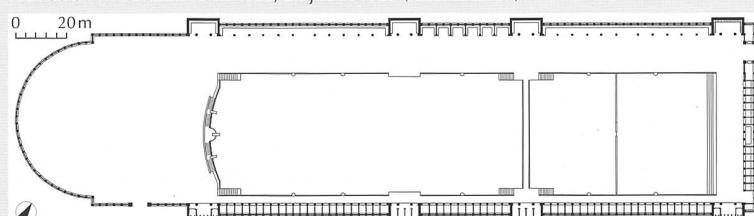
Du sport aux bains

Loin des tergiversations des spécialistes, le maître de gymnastique Léon Galley songe dès son arrivée à Fribourg à y réaliser des bains à l'instar de ceux qu'il avait fréquentés à Arras (F). Les Bains du Boulevard sont inaugurés le 24 juin 1888 et comprennent une piscine de 65 m sur 15 divisée en deux bassins pour nageurs et non-nageurs, une rangée de cabines ainsi que des engins de gymnastique; une école privée de natation s'y installe. En 1889, ils seront complétés par des bains chauds d'hydrothérapie¹¹. La pratique du sport est dès lors associée aux bains. Cet établissement privé, dont l'entrée est chère et qui connaît des difficultés d'exploitation, confirme la nécessité de doter la ville de bains publics populaires. Tandis que la ville étudie l'aménagement de «bains froids dans la Sarine»¹², plusieurs associations ouvrières et notamment l'Union Ouvrière réclament dès 1905 la création de bains populaires bon marché¹³. A l'initiative de Paul Blancpain, propriétaire de la Brasserie du Cardinal mais également administrateur de la Société du Funiculaire, un comité se constitue en 1905¹⁴. La commune, qui soutient l'initiative, cherche dès lors à acheter le terrain de la Motta, 32 824 m² toujours propriété de l'ingénieur Ritter, pour y réaliser un espace de jeux et des bains populaires destinés notamment à tous ceux qui «ne peuvent pas avoir d'installation de bains dans la maison; il est de l'intérêt général de propager le goût de la pro-

preté et l'usage fréquent de l'eau surtout dans une partie de notre ville»¹⁵. On charge alors l'ingénieur-géomètre Simon Causaz d'élaborer un projet, présenté en 1908; il propose deux bassins, l'un pour clarifier et réchauffer les eaux de la Sarine et l'autre pour le bain. L'année suivante, trois conseillers communaux se rendent aux bains de Durlach (D), près de Karlsruhe, pour y étudier les installations construites un an plus tôt. Trois avant-projets de bains publics sont présentés au Conseil le 28 septembre 1909. Le 17 mai 1910, Isaac Fraisse soumet à ses collègues le projet retenu de bains à la Motta devisé à 120 000 francs, honoraires de l'architecte et acquisition du terrain non compris. Une fois encore, on estime que la commune ne peut supporter seule un tel investissement¹⁶ et on tente d'obtenir une participation de l'Etat¹⁷. En 1911, le comité d'initiative travaillant sous l'égide de la commune remet son projet inspiré des bains de Durlach: deux bassins séparés pour les femmes et les hommes, avec vestiaires, cabines, pédiluves, douches et buvettes, étendue de sable pour les bains de soleil, le tout cerné de hauts murs en béton. Outre les engins de gymnastique dans l'enceinte de la piscine, on propose l'aménagement d'un terrain de football, d'une patinoire et de courts de tennis à proximité. L'ingénieur Hans Maurer (1865-1917) qui a dirigé la surélévation du barrage de la Maigrauge et la construction de l'usine de l'Oelberg, présente à son

Les bains, vers 1925, avec le solarium en hémicycle e. l'a peupliers (Perrochet-Matile, Lausanne, ASBC)

Plan du bureau Broillet & Genoud, 20 juillet 1923 (reconstitution)



¹ Dr. Antonin FAVRE, Les étuves de Fribourg, in: NEF 1896, 103-116 et Jean DUBAS, Une histoire d'eaux en pays de Fribourg, Fribourg 1991, 78-92.

² Voir à ce sujet et sur l'histoire des projets le remarquable mémoire de licence de Laurence PERLER ANTILLE. Je la remercie de sa précieuse collaboration.

³ Cette fonction est bien signalée sur le plan Martini.

⁴ Bulletin SFIA, I, 46. Ce projet sera discuté par la section fribourgeoise de la SIA, en 1887, 1905 et 1909 notamment. Voir Bulletin SFIA I, 92 (20 janvier 1887) et 97 (17 février 1887), BTSR 36 (1910), 10 (10 décembre 1909).

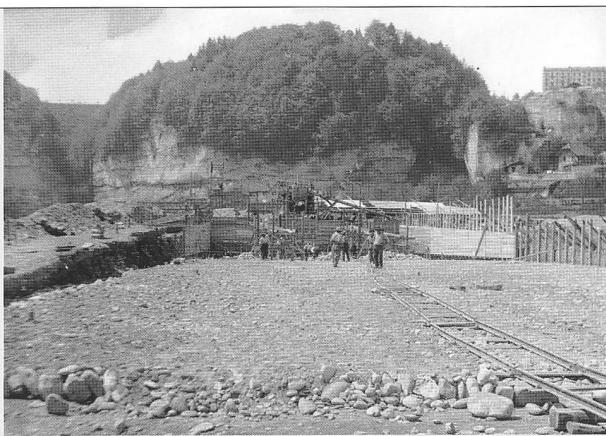
⁵ Cit. in: PERLER ANTILLE 14.

⁶ Le Conseil communal estima que le projet ne correspondait pas à ce qu'on devait attendre d'une école de natation.

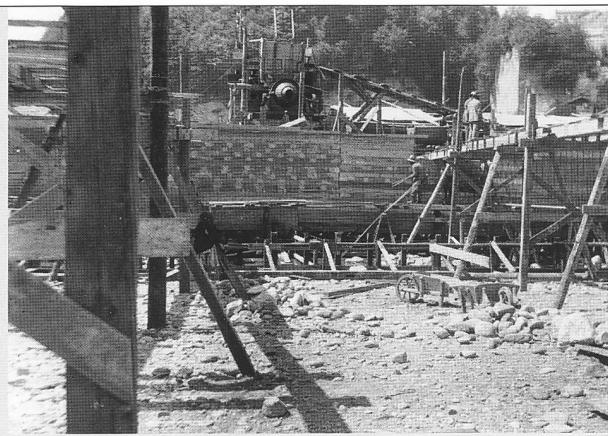
⁷ La préférence de l'administration pour le site de la Motta est confirmée par le projet du directeur de la police locale, Michel Poletti, qui propose en 1875 d'y réaliser des bains pour enfants en créant un barrage dans le canal de la Petite Sarine et des bains pour adultes dans la Sarine (PERLER ANTILLE 17).

⁸ Projet de l'architecte Romain de Schaller, 1886.

⁹ Projets présentés lors de la séance de la SIA du 20 janvier 1887 par Charles Winkler (bassin de natation parallèle à la Sarine), Joseph Gottrau (bassin de chauffage, suivi d'un bassin pour les femmes et d'un bassin pour les hommes) et Amédée Gremaud (lavoir public, bains fermés pour dames avec petit bassin de natation, établissement d'hydrothérapie, bâtiment d'administration, bains fermés pour hommes avec un petit bassin de natation, grand bassin de natation public et gratuit le long de la Sarine). Second projet de Charles Winkler, présenté le 25 janvier (grande piscine de 90 x 12,5 m, piscine couverte de 14 x 10 m, bains, buanderie et habitation). En 1887, Winkler avait également présenté un projet de bains au quartier d'Alt, le long de la voie de chemin de fer (Bulletin SFIA I, 91-96).



Les bains en construction (Photo Kern Lausanne, ASBC)



Les bains en construction (Photo Kern Lausanne, ASBC)

tour un contre-projet avant que la Première Guerre mondiale ne l'oblige à tout remettre à plus tard. A la fermeture des Bains du Boulevard, en 1918, le Conseil communal a son projet prêt mais il hésite encore à se jeter à l'eau.

Des bains pour tous

En 1921, la commune avait chargé Frédéric Broillet (1861-1927) de dresser les plans d'un établissement de bains près de la Maigrauge, donnant sa préférence à ce site plutôt qu'à celui de la Motta ou des Neiges. Les Entreprises électriques fribourgeoises refusant tout d'abord de vendre le terrain convoité puis les religieuses de la Maigrauge n'autorisant pas le passage sur leur fonds, il fallut revenir à la Motta dont le terrain fut acheté à l'hoirie Ritter. En 1922, cette acquisition faite, Broillet reçut mandat pour les plans du futur complexe sportif¹⁸. Au mois de juin, l'architecte et son nouvel associé, Augustin Genoud (1885-1963), présentèrent leur projet. Les deux grandes piscines symétriques flanquant le bâtiment d'entrée et de conciergerie étaient divisées chacune par une passerelle. Ce plan confirmait la séparation traditionnelle entre hommes et femmes

et entre nageurs et non-nageurs. L'élargissement du promenoir nord offrait un espace pour «bain de soleil». Le mur d'enceinte était ponctué de cabines couvertes de toits en pavillon, dans le goût Heimatstil diffusé dans le canton par Broillet et l'écrivain Georges de Montenach. Complété par une place de sports avec terrain de tennis et patinoire, le projet était d'une telle ampleur qu'on choisit de le réaliser en deux étapes, en commençant par un seul bassin.

Une souscription publique fut lancée en août 1922. A la fin de l'année, le capital social de 160 000 francs était couvert. Le conseil d'administration¹⁹ de la Société des bains de la Motta fut constitué le 12 janvier 1923 alors que les travaux de nivellement avaient déjà commencé. Le chantier attribué à l'entreprise Gremaud & Tacchini débuta en janvier. Sous la pression du public, la piscine fut ouverte le 15 juillet déjà pour les hommes – 800 entrées – et dès le 28 juillet pour les femmes, les travaux ne s'achevant cependant qu'en 1924²⁰. La réduction du programme nécessita l'adoption d'un horaire alterné, hommes et femmes se partageant l'unique piscine par demi-journée²¹. Le bassin incliné, de 80 m sur 20, divisé en deux zones par la passerelle liant les deux

¹⁸ Bulletin SFIA I, 89.

¹⁹ Un des deux pavillons de ces bains existe toujours, abritant la Synagogue (n° 9).

²⁰ AVF, PCC 1904, 326.

²¹ AVF, PCC 1905, 89.

¹⁴ Outre l'industriel Paul Blancpain, il est formé du conseiller communal Jean Brülhart, de l'architecte Isaac Fraisse – conseiller communal de 1907 à 1911 –, de l'ingénieur-géomètre Simon Crausaz, du professeur Glücksmann, du négociant Ch. Perrier et de l'ingénieur François Delisle. P. Blancpain a vite compris l'intérêt que représenteraient des bains à la Motta pour l'exploitation du funiculaire.

¹⁵ Propos du conseiller communal Jean Brülhart, in: AVF, PCC 1906, 448-449.

¹⁶ La commune doit alors financer les aménagements routiers et les infrastructures liés aux nouveaux quartiers en plus de la construction de l'école du Bourg, de l'extension du tram, de l'agrandissement de la gare, de la réalisation des chemins de fer régionaux et du pont de Pérrolles.

'allée de

Le plongeoir, sa fontaine et les espaces réservés aux bains de soleil, vers 1930 (carte postale, Médiacentre)



Vue vers le ravin de Pérrolles avec au premier plan l'agrandissement de 1947-1948 et la buvette transformée en 1982 (carte postale, Médiacentre)





Pavillon de WC et cabines, état en 1999 (P. Bosshard, RAC)



Les cabines, état en 1999 (P. Bosshard, RAC)

«rives», était alimenté par les eaux de la Sarine. Les nageurs disposaient ainsi dès l'origine d'un bassin olympique de 50 m. Le mur d'enceinte, protégeant les nageurs des regards indiscrets, était ponctué de 8 pavillons de douches, toilettes, armoires et solarium et avait permis l'aménagement de 70 cabines et de 46 bancs à coffrets dans les zones les plus ombragées. Derrière le plongeoir, à l'ouest, on trouvait une fontaine puis le solarium, une étendue de sable en arc de cercle.

Le succès immédiat des bains de la Motta – 23 214 entrées du 15 juillet au 30 septembre 1923, soit plus que la population totale de la ville! – encourage la commune à réaliser le second bassin prévu initialement. Malgré le lancement d'une souscription en 1931, le Conseil d'administration abandonnera le projet en 1933 se contentant désormais d'aménager les lieux. En 1943, le solarium est modifié: la surface est prolongée vers l'ouest avec la construction d'un mur droit permettant l'installation de nouvelles cabines. A l'opposé, on réalise un parc avec cabines, une buvette avec terrasse et une pataugeoire en 1947-1948. De 1959 à 1961, le recul des cabines côté Sarine offre un nouveau dégagement au sud.

Une fontaine servant à l'oxygénéation de l'eau est réalisée dans l'angle nord-ouest du bassin tandis qu'on rénove tout le système de circulation, de filtration et de stérilisation de l'eau ainsi que le fond du bassin. Après l'épuration, le confort: en 1962, on installe 200 nouvelles cabines-vestiaires, puis un système de chauffage de l'eau en 1968-1969. Dans les années 1980, le succès des bains est tel qu'il devient nécessaire d'offrir une nouvelle pelouse à l'ouest, limitée par une haie plutôt que par une ceinture de béton. En 1987, les normes d'hygiène et la vétusté des installations imposent la réfection des sols, des cabines et des canalisations, un accès obligatoire aux pédiluves et l'installation de bacs à fleurs de séparation. Des pertes d'eau importantes dues aux infiltrations imposent une réfection en 2002-2003: la séparation en deux bassins distincts, le remplacement du carrelage par des plaques de béton avec revêtement en inox, la réfection de la passerelle, la rénovation des locaux et des installations techniques ont achevé la mue.

17 AVF, PCC 1910, 195. Elle demande cette participation «pour compenser le dessèchement du lit de la Sarine, conséquence inévitable de la dérivation des eaux par le canal» alimentant la nouvelle usine électrique de l'Oelberg. La commune réussira tout de même à arracher un subside de 50'000 francs bien que l'Etat estime qu'on devrait laisser à l'initiative privée le soin de réaliser de tels bains.

18 Edil 93 b. Deux plans, conservés en 1994 au Service des Sports ont disparu depuis. On les connaît grâce aux photocopies publiées par Véronique PACHEIRE SCHUWEY.

19 Avec pour président le syndic Pierre Aeby, pour vice-président, Paul Blanpain, et pour membres Jean Brulhart, Léon Daguet, Paul Protzen, Georges Schaeffer, président de la commission de l'Edilité et l'architecte cantonal Léon Jungo.

20 Installation d'un guichet, de miroirs dans les cabines (don de la Fabrique de Chocolat de Villars), d'une horloge (don du bijoutier Meyer), d'un téléphone public et de tremplins à ressorts pour les plongeurs.

21 Proposée en 1927 déjà par Béda Hefti, la mixité ne sera adoptée qu'en décembre 1949. Les «Bains de famille» furent cependant tolérés.

Le grand bassin, état actuel

